

BTS BANQUE

TECHNIQUES BANCAIRES – E5A Marché des Particuliers

Session 2010

Durée : 5 heures
Coefficient : 6

Matériel autorisé :

Calculatrice y compris financière

Documents à rendre avec la copie :

Annexe A page 18/22
Annexe B page 20/22
Annexe C page 22/22

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 22 pages, numérotées de 1/22 à 22/22

BTS BANQUE

Session 2010

Techniques bancaires – Marché des particuliers

10BQE5TBA

Coefficient : 6

Durée : 5 heures

Page : 1/22

COMPOSITION DU DOCUMENT

Liste des annexes	page 3/22
sujet 5 pages	pages 4/22 à 8/22
6 annexes numérotées de 1 à 6	pages 9/22 à 16/22
3 annexes à rendre avec la copie	
Annexe A	page 18/22
Annexe B	page 20/22
Annexe C	page 22/22

BARÈME INDICATIF

DOSSIER A : LA GESTION DU COMPTE ET LES MOYENS DE PAIEMENT	20 points
DOSSIER B : PLAN ÉPARGNE LOGEMENT ET PRÊT ÉPARGNE LOGEMENT	26 points
DOSSIER C : RESTRUCTURATION DE CRÉDITS À LA CONSOMMATION	32 points
DOSSIER D : FISCALITÉ ET ÉPARGNE FINANCIÈRE	36 points
Qualité professionnelle (orthographe, expression, présentation)	6 points
Total	120 points

REMARQUES IMPORTANTES

La qualité professionnelle de la présentation et de la rédaction sera prise en compte dans l'évaluation.

Il est vivement conseillé de traiter chaque dossier dans l'ordre des questions.

LISTE DES ANNEXES

N°	Pages	Libellé
1.	9/22	Relevé de compte
2.	10 /22	Données relatives au Prêt Épargne Logement
3.	10/22	Calcul du prêt et de la mensualité pour 1 € de droit acquis
4.	11/22 à 13/22	Informations relatives aux époux MASSON
5.	14/22 à 15/22	Informations relatives à l'imposition des époux GUILLOT
6.	16/22	Prospectus concernant l'offre Plan Bourse Premium
Annexes fournies en double exemplaire		
A	17/22	Caractéristiques du PEL
A	18/22	Caractéristiques du PEL (à rendre avec la copie)
B	19/22	Extrait de la simulation proposée à M. MASSON
B	20/22	Extrait de la simulation proposée à M. MASSON (à rendre avec la copie)
C	21/22	Détermination de l'impôt sur le revenu des époux GUILLOT
C	22/22	Détermination de l'impôt sur le revenu des époux GUILLOT (à rendre avec la copie)

Cette étude de cas prend en compte les données techniques et fiscales fournies en annexe.

CAS BANQUE DU RHÔNE

La Banque du Rhône est une enseigne très bien implantée, au cœur d'une région disposant de nombreux atouts économiques : pôles industriel et commercial solides, recherche médicale, innovation technologique, tourisme et gastronomie...

Votre agence se situe en périphérie d'une grande ville, et se trouve soumise à une forte concurrence des principales enseignes.

Depuis un an, vous gérez un portefeuille varié comprenant 650 clients environ. Il se compose aussi bien de particuliers « grand public » que « de clientèle à potentiel ».

Grâce à un suivi client soutenu et une approche originale, vous et vos collaborateurs parvenez à développer l'activité de votre agence.

DOSSIER A

LA GESTION DU COMPTE ET LES MOYENS DE PAIEMENT

Vous débutez votre journée de bonne heure. Vous recevez Monsieur ARBAN, client de votre agence, qui arrive muni de son dernier relevé de compte (**annexe 1**). Il souhaite obtenir des explications sur ce document : alors qu'il veille à ce que son compte soit toujours approvisionné, des agios lui ont été prélevés. Aucune convention spécifique n'a été passée avec le client. Son salaire est domicilié dans l'établissement.

- A1** Précisez à quel type de compte correspond le relevé et quelles en sont les caractéristiques principales : intitulé, responsabilité des titulaires, décès.
- A2** Calculez les intérêts débiteurs de la période sur la base de 365 jours au taux de 15,30%. (Les calculs devront être justifiés)
- A3** Inquiété par la possibilité d'être à découvert, Monsieur ARBAN craint les conséquences d'un chèque sans provision. Rassurez-le sur les obligations de la banque avant tout rejet d'un chèque. Rappelez-lui également la procédure et les conséquences financières en cas de rejet de chèque, ainsi que les modalités de régularisation.
- A4** Précisez les propositions que peut faire le chargé de clientèle face à un solde débiteur d'un client solvable.
Quelle(s) décision(s) peut-il prendre pour un client insolvable ?

DOSSIER B

PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT ET PRÊT ÉPARGNE LOGEMENT

Pour traiter ce dossier, vous disposez des **annexes 2 et 3**.

Vous allez recevoir Madame BOURDIN, fidèle cliente de votre établissement, pour faire le point avec elle sur son Plan d'Épargne Logement (PEL) qui arrive à terme. Lors de la prise de rendez-vous, elle a souhaité que vous lui apportiez des précisions.

Avant de la recevoir en fin de matinée, vous préparez l'entretien en répondant aux questions suivantes :

- B1** Quelles sont les caractéristiques principales du PEL (tableau **annexe A à compléter**)
- B2** Dans le cadre d'un projet immobilier, Madame BOURDIN souhaite connaître le montant maximum du prêt épargne logement auquel elle pourrait prétendre, sachant qu'elle souhaiterait le rembourser sur une durée de 10 ans. Calculez le montant du prêt (**arrondir à la centaine d'euros la plus proche**) et la mensualité correspondant à ce prêt.
- B3** Calculez le montant de la prime d'État auquel Mme BOURDIN pourrait prétendre.
- B4** Quel sera le montant de l'épargne dont Mme BOURDIN pourra disposer au titre de son épargne logement ? (ne pas tenir compte de la fiscalité)
- B5** Quels auraient été les avantages pour la cliente d'associer un PEL à un CEL ?
- B6** Si la cliente n'utilise pas les droits à prêt de son PEL pour son projet, peut-elle les transférer à son fils ?
Sous quelles conditions est-ce possible ?

DOSSIER C

RESTRUCTURATION DE CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Client depuis 1992 dans votre agence, Monsieur MASSON a pris rendez-vous en début d'après-midi. Vous le recevez à 13 heures 30 et il vous informe de sa situation préoccupante en matière de remboursement de crédits à la consommation. Il souhaite trouver avec vous une solution qui lui permette à la fois de pouvoir faire face à ses échéances dans de bonnes conditions, mais aussi de réaliser les réparations indispensables de son véhicule. Vous disposez des éléments de son dossier **en annexe 4**.

Il a également entendu parler par son entourage de crédit de restructuration (forme de rachat de crédit).

- C1 Présentez à Monsieur MASSON le fonctionnement et l'objectif du crédit de restructuration (ou de regroupement). Quels avantages présente-t-il pour le client ? Expliquez en quoi ce crédit diffère de la renégociation de crédit.
- C2 Citez 3 raisons qui pourraient inciter la Banque du Rhône à accorder ce crédit de restructuration malgré la situation difficile de Monsieur MASSON.
- C3 Lors de la discussion avec votre client, vous évoquez un TEG de 6,5 %. Expliquez à quoi correspond ce T.E.G.

Tous les calculs devront être justifiés

- C4 Pour appréhender la situation de votre client, calculez le taux d'endettement de Monsieur et Madame MASSON **avant** la solution de restructuration (les prélèvements mensuels hors crédits et les indemnités chômage de Madame ne seront pas pris en compte pour le calcul). Que pouvez-vous dire de ce taux d'endettement ?
- C5 Pour ce crédit de restructuration, Monsieur MASSON voudrait savoir s'il risque des pénalités pour remboursement anticipé de ces crédits actuels. Qu'en pensez-vous ?
- C6 Après l'entretien avec Monsieur MASSON, vous présentez une proposition commerciale à votre client sachant qu'il souhaite une enveloppe de trésorerie supplémentaire d'environ 2 000 € notamment pour financer la réparation de son véhicule. Déterminez le montant du crédit en arrondissant au millier d'euros le plus proche.
- C7 À partir de cette proposition, calculez la mensualité constante hors assurance que devra rembourser Monsieur Masson. Pour le calcul, vous utiliserez un taux proportionnel.
- C8 Présentez les deux premières lignes du tableau d'amortissement de cette simulation en complétant l'**annexe B (à rendre avec la copie)**.
- C9 Calculez le nouveau taux d'endettement issu de cette simulation. Que constatez-vous ?
- C10 Y a-t-il des risques pour la Banque du Rhône à valider cette proposition ? Justifiez votre réponse.
- C11 Quelle(s) garantie(s) la banque peut-elle demander pour ce crédit à ses clients ?

DOSSIER D

FISCALITÉ ET ÉPARGNE FINANCIÈRE

À 15 heures, vous recevez Monsieur GUILLOT, client de l'agence depuis 10 ans. Il a souhaité vous rencontrer afin d'obtenir des précisions sur le montant de son impôt sur le revenu. Par ailleurs, vous profitez de ce rendez-vous pour lui présenter la nouvelle formule Plan Bourse Premium.

A. Imposition des Revenus de Monsieur GUILLOT

Pour aider Monsieur GUILLOT à déterminer son impôt, il vous a apporté des éléments figurant en **annexe 5**. Cette annexe contient aussi d'autres informations utiles.

Tous les calculs devront être justifiés

- D1** Calculez le montant de l'IRPP de votre client en complétant l'**annexe C** (à rendre avec la copie).
- D2** Monsieur GUILLOT sait que les revenus du patrimoine subissent des prélèvements sociaux. Quels sont les revenus concernés et les modalités de paiement ? Déterminez la base imposable et le montant dont il devra s'acquitter. *CEL + dividendes*

8 65,15

B. Présentation de l'offre Plan Bourse Premium

Monsieur GUILLOT a encore un peu de temps à vous accorder, vous profitez de l'occasion pour lui présenter le nouveau produit d'épargne de la Banque du Rhône, Plan Bourse Premium dont les principales caractéristiques figurent en **annexe 6**.

- D3** Rappelez à votre client le fonctionnement du PEA, en particulier sa fiscalité et ses principaux atouts (au moins 3).
- D4** Monsieur GUILLOT, intéressé par votre proposition, voudrait savoir s'il pourra transférer directement les actions françaises de son compte-titres au sein de son PEA. *Non*
- D5** Présentez à M. GUILLOT au moins 2 atouts de Plan Bourse Premium.
- D6** Quels sont les devoirs de la banque envers Monsieur GUILLOT s'il décide de souscrire à Plan Bourse Premium ? *CHF*

devoirs de conseil.

- 2 22,5 + 12,11

2 - 5 18 + 12,11

5 - 8 } 12,11

ANNEXE 1 : Relevé de compte**BANQUE DU RHÔNE**Votre compte particulier N° 00100400600
IBAN FR76 1390 7000 100400600**M ou Mme ARBAN**

Libellé / référence	Date opération	Date valeur	Débit euros	Crédit euros
Solde créditeur au 3/4				1 944,00
Prélèvement EDF	4/4	4/4	257,80	
Chèque n°123456	4/4	4/4	202,00	
Versement n° 23456	6/4	6/4		446,80
Retrait espèces	6/4	6/4	2 500,00	
Chèque n° 123457	8/4	8/4	200,00	
Remise n° 23457	9/4	10/4		2 500,00
Chèque n° 123458	11/4	11/4	42,00	
Virement	12/4	12/4	650,00	
Remise n° 24666	15/4	16/4		850,00
Total des mouvements			3 851,80	3 796,80
Nouveau solde				1 889,00

ANNEXE 2 : Données relatives au Prêt Épargne Logement

Caractéristiques du contrat principal :

Date d'effet : 7 /11/ 2003

	PEL ouvert à partir du 01/08/2003
Taux d'intérêt hors prime d'État	2,5%
Prime d'État	2/5 des intérêts

Caractéristiques du plan :

Montant des intérêts cumulés au 31/12/2009 : 4 830,22 €

Montant des versements effectués au 31/12/2009 : 41 600 €

ANNEXE 3 : Calcul du prêt et de la mensualité pour 1 € de droit acquis

PEL ouverts depuis le 01/08/2003

Taux Prêt : 4,2 %

Durée du prêt	Montant du prêt Pour 1 € d'intérêt acquis	Mensualité pour un prêt de 1 000 € (hors ADI)
2 ans	96,3352	43,8088
3 ans	64,8267	29,9082
4 ans	48,7526	22,9660
5 ans	39,0041	18,8073
6 ans	32,4616	16,0402
7 ans	27,7674	14,0683
8 ans	24,2354	12,5935
9 ans	21,4819	11,4500
10 ans	19,2754	10,5384
11 ans	17,4672	9,7954
12 ans	15,9590	9,1790
13 ans	14,6819	8,6598
14 ans	13,5866	8,2170
15 ans	12,6369	7,8353

9 3102,97.

ANNEXE 4 : Informations relatives aux époux MASSON

4-1 : Situation familiale et financière des époux MASSON

Situation personnelle	M. MASSON	Mme MASSON
Âge	47 ans	42 ans
Marié	Oui	
Régime matrimonial	Communauté réduite aux acquêts.	
Nombre d'enfants	Aucun	
Propriétaire	Oui	
Emploi	Employé à Pôle Emploi, assimilé fonctionnaire.	Sans emploi depuis le mois de mars. Prépare actuellement le concours d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Revenus		
Salaire mensuel net	1 700 €	-
Indemnités chômage	-	1 000 €
Allocations familiales	Néant	

Comptes et épargne à l'agence		
Nature du compte	Compte individuel de dépôt à vue.	Aucun compte à l'agence Compte de dépôt à la Banque postale.
Solde du compte aujourd'hui	Solde débiteur de 550 € <i>-550€</i>	
Épargne et autres avoirs	Aucune épargne, ni à l'agence ni à la concurrence.	Aucune épargne ni à l'agence, ni à la concurrence.
Carte bancaire	A débit immédiat.	
Autorisation de découvert	1 000 €	

Principaux prélèvements mensuels hors crédits	
Canal Satellite	60 €
Trésor public (y compris taxe foncière et taxe d'habitation)	185 €
Moto journal	7,75 €
Free Télécom	30 €
Assurance mutuelle des motards	106 €
Électricité - ERDF	100 €

SUITE ANNEXE 4 : Informations relatives aux époux MASSON

4-2 : Évolution du compte individuel de Monsieur MASSON ces 3 derniers mois

Mois	Solde moyen du mois	Solde le plus haut du mois	Solde le plus bas du mois	Nombre de jours débiteurs total du mois
M	-1 500,00	+ 290,10	-1 789,50	24
M-1	-1 187,20	+392,30	-1 655,40	18
M-2	-986,54	+512,54	-1 423,17	15

Rappel : Monsieur MASSON bénéficie d'une autorisation de découvert de 1 000 €

Autres renseignements : Monsieur MASSON a eu 5 prélèvements automatiques rejetés au cours des 3 derniers mois concernant certaines dépenses mensualisées (électricité, assurance, téléphonie etc.), mais à ce jour il n'est pas enregistré aux fichiers FCC et FICP.

4-3 : Situation des crédits avant rachat

Nature du crédit	Capital emprunté	Durée	Capital restant dû	mensualités
Prêt immobilier	Néant	Néant	Néant	Néant
Crédits en cours à la concurrence				
Prêt personnel Cass	10 000,00	60 mois	4 500,00	192,70
Crédit auto IACA	12 000,00	36 mois	7 200,00	401,02
Prêt personnel Sofindus	6 000,00	36 mois	3 916,00	182,58
Crédits renouvelables Raccor et Créalfa			3 300,00 au total	165,00 au total
TOTAL			18 916,00	941,30

SUITE ANNEXE 4 : Informations relatives aux époux MASSON

4-4 : Proposition commerciale de la Banque du Rhône au T.E.G de 6,5%

Frais de dossier	100,00 €
Assurance annuelle	0,24 % sur le capital emprunté
Taux d'intérêt annuel hors assurance	6 %
Durée	6 ans

4-5 : Extrait de table financière : Mensualité constante pour 1 000 € empruntés

taux \ Durée En mois	5,70%	5,80%	5,90%	6,00%	6,10%	6,20%	6,30%	6,40%
12	85,92860	85,97453	86,02047	86,06643	86,11240	86,15838	86,20438	86,25039
24	44,18556	44,23055	44,27556	44,32061	44,36568	44,41078	44,45591	44,50107
36	30,28619	30,33140	30,37665	30,42194	30,46727	30,51264	30,55805	30,60351
48	23,34773	23,39344	23,43921	23,48503	23,53090	23,57683	23,62282	23,66886
60	19,19361	19,23994	19,28634	19,33280	19,37933	19,42594	19,47260	19,51934
72	16,43164	16,47864	16,52572	16,57289	16,62013	16,66746	16,71487	16,76236

4-6 : Formule de calcul de la mensualité constante

Formule de calcul de la mensualité constante :
$$m = K \frac{i}{1 - (1 + i)^{-n}}$$

ANNEXE 5 : Informations relatives à l'imposition des époux GUILLOT

5-1 : informations fiscales relatives à la situation et aux revenus de la famille GUILLOT

Monsieur et Madame GUILLOT sont mariés. Ils ont deux enfants à charge : Dorian, 17 ans, lycéen et Paula 12 ans, collégienne. Les époux sont tous les deux salariés et sont soumis à l'IRPP (impôt sur le Revenu des Personnes Physiques).

IR + 12,10

Salaires	Monsieur a perçu 35 000 € au terme de l'année précédente. Quant à la rémunération annuelle de Madame , elle s'élève à 18 000 €. Dorian a également perçu 1 500 € pour un job d'été.
Frais professionnels réels	Les frais professionnels de Monsieur (frais kilométriques etc.) s'élèvent à 4 200 €, alors que ceux de Madame atteignent 1 000 €.
Produit d'épargne bancaire	Le LDD (livret de développement durable) a rapporté 102 € et le CEL (Compte épargne logement) 150 € d'intérêts.
Revenus de capitaux mobiliers	Le couple détient un compte titres qui comporte uniquement des actions françaises. Les actions ont rapporté 7 000 € de dividendes bruts au titre de l'année précédente.
Revenus fonciers	6 984 € le couple n'a exercé aucune option.
Charges ouvrant droit à des réductions d'impôt ou à crédit d'impôt.	Don de 250 € fait au profit des « restos de l'amitié » (association qui aide les personnes en difficulté). Emploi d'un salarié à domicile pour effectuer des heures de ménage : 2 000 € versés (charges comprises).

5-2 : informations fiscales nécessaires au calcul de l'impôt sur le revenu

Salaires d'un enfant de 21 ans au plus, scolarisé ou étudiant	Exonération d'impôt sur le revenu sur les salaires perçus au titre d'emploi saisonnier ou de vacances à hauteur de 3 SMIC mensuels, soit 3 963 €.
Frais professionnels	Chaque salarié retient la solution la plus avantageuse pour lui, soit les frais professionnels réels, soit une déduction forfaitaire de 10 % de son salaire annuel.
Dividendes (hors PEA) imposables à l'impôt sur le revenu	= dividendes bruts – abattement de 40% - abattement sur revenu des capitaux mobiliers (1 525 € pour une personne seule, 3 050 € pour un couple).
Régime micro-foncier	Abattement forfaitaire de 30 % représentatif de l'ensemble des charges du bien loué

Suite ANNEXE 5 : Informations relatives à l'imposition des époux GUILLOT**5-3 : Barème de calcul de l'impôt sur le revenu**

Valeur du quotient R/N(*)	Taux marginal	Montant de l'impôt brut
N'excédant pas 5 852 €	0 %	0
> 5 852 et n'excédant pas 11 673 €	5,5 %	$[R \times 0,055] - [321,86 \times N]$
> 11 673 et n'excédant pas 25 926 €	14 %	$[R \times 0,14] - [1 314,07 \times N]$
De 25 926 à 69 505 €	30 %	$[R \times 0,30] - [5 462,23 \times N]$
Supérieure à 69 505 €	40 %	$[R \times 0,40] - [12 412,73 \times N]$

(*) R = revenu net imposable. N = nombre de parts du foyer fiscal



www.banquedurhone.fr



Plan Bourse Premium, le summum pour aller en Bourse !

La Banque du Rhône propose "Plan Bourse Premium", une nouvelle offre conçue pour investir en Bourse avec plus de sérénité tout en bénéficiant de la fiscalité privilégiée du PEA.

Investissez selon votre profil

Avec **Plan Bourse Premium**, vous avez le choix entre deux profils d'investissement et vous bénéficiez d'un ensemble de services. Selon votre tempérament, vous choisissez un placement investi à 80 % en actions maximum avec BRAM Profil 80 PEA, ou vous pouvez disposer jusqu'à 100 % du potentiel des actions avec BRAM Profil 100.

Plan Bourse Premium s'adresse aussi bien à ceux qui ont déjà un PEA, qu'à ceux qui souhaitent en ouvrir un.

Plan Bourse Premium est une offre accessible : une cotisation de 12 € par an et un versement de 75 € à la souscription sur l'OPCVM choisi suffisent pour commencer à vous constituer un capital. Ensuite, vous effectuez des versements libres ou réguliers à partir de 15 €.

Services compris

Pour vous, souscrire à **Plan Bourse Premium**, c'est aussi l'occasion de bénéficier de plusieurs services et avantages compris :

- **La sécurisation des gains**

Le 2^{ème} jour ouvré de chaque mois, si les gains latents sur l'OPCVM choisi dans **Plan Bourse Premium** sont d'au moins 15 %, la sécurisation se déclenche et la totalité de vos gains latents est arbitrée vers BRAM PEA Court Terme, placement qui rémunère les liquidités et assure une évolution régulière de la valeur liquidative

- **L'assurance moins-values en cas de coup dur**

Cette assurance garantit, au moment de la revente de l'OPCVM associé à **Plan Bourse Premium**, le remboursement des moins-values éventuelles jusqu'à 50 % du capital investi dans la limite de 10 000 €. L'indemnisation intervient, en cas de maladie grave, de décès par accident, d'invalidité accidentelle permanente supérieure à 50 % ou d'incapacité de travail supérieure à 6 mois .

- **Virement Bourse**

Le service gratuit de versements programmés pour épargner régulièrement peut être souscrit dans **Plan Bourse Premium**, dès 15 € par mois seulement.

- **Des avantages tarifaires**

Vous bénéficiez également de droits d'entrée réduits lors de vos souscriptions : 1,50 % sur les versements libres et 0,90 % sur les versements programmés.

Le placement en Bourse est risqué, vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les prospectus simplifiés agréés par l'AMF doivent vous être préalablement remis avant toute souscription. Les statuts/règlements ou prospectus complets sont disponibles gratuitement sur simple demande.

ANNEXE A : Caractéristiques du PEL

Titulaire	Madame BURDIN
Nombre de PEL possible	1 par personne physique
Compte joint	impossible.
Durée	4 ans pour avoir tous les droits.
Rémunération (taux en vigueur)	Taux d'intérêt hors prime d'Etat : 2,5% Prime d'Etat 2/3 des intérêts
Versement minimum à l'ouverture	250 €.
Versements minimum annuels et modalités	45 € 540 / an. versement possible par mois ou par trimestre. 225 / trimestre.
Plafond global de versements	62 000 €
Retraits	impossible sinon clôture du plan.
Fiscalité des intérêts	Prélèvement à la source de 12,10%.
Prêt maximum	42 000 €.

ANNEXE B : Extrait de la simulation proposée à Monsieur MASSON

Mois	Capital début	Intérêts	Amortissement du capital	Mensualité hors assurance	Assurance	Mensualité assurance comprise	Capital fin
M 1	21000	105	243,03	348,03	4,2	352,23	20756,97
M 2	20756,97	103,78	244,25	348,03	4,2	352,23	20512,72

Justification des calculs :

M 1.

Intérêts : $\frac{6\%}{12} = 0,005$ $0,005 \times 21000 = 105$.

Amortissement du capital : $348,03 - 105 = 243,03$

Assurance : $0,24\% \times 21000 = 50,4$ $50,4 \div 12 = 4,2$

Mensualité assurance comprise : $348,03 + 4,2 = 352,23$

Capital fin : $21000 - 243,03 = 20756,97$

ANNEXE C : Détermination de l'impôt sur le revenu des époux GUILLOT

	Monsieur	Madame	Personnes à charge	TOTAL
TRAITEMENTS, SALAIRES	35000	18000	(1500)	51500
Déduction forfaitaire 10% ou frais professionnels réels (minimum 413 €, maximum 13 893 €)	4200	1800	150	
Salaires nets imposables	30800	16200	1350	48350
REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS (voir annexe 5-1 et 5-2)				
(Calcul à détailler) $7000 \times 40\% = 2800$ $2800 - 3050 = -250$				
Revenus de capitaux mobiliers nets imposables				0
REVENUS FONCIERS $6284 \times 0,32 = 2010,88$				2010,88
REVENU (OU DEFICIT) BRUT GLOBAL				2645,2
CHARGES DEDUCTIBLES				
Déductions diverses 2000 € Emploi d'un salarié à domicile 2000 € - 1350 €				
Total des déductions				2250
REVENU NET IMPOSABLE				4195,2
Nombre de parts à justifier : couple 2 parts. et 1/2 part par enfant donc 4 parts sur les 2 enfants = 3 parts				
Calcul du quotient familial R/N (à détailler) valeur du quotient R/N entre 25826 et 68505 €				
MONTANT DE L'IMPÔT BRUT (Calcul à détailler) (annexe 5-3) $4195,2 \times 0,32 = 1342,46$				-1342,46
REDUCTION D'IMPÔT (voir annexe 5-1 et 5-2)				
75 % des dons versés aux associations d'aides aux personnes en difficultés dans la limite de 495 € versés. (Calcul à détailler) $250 \times 0,75 = 187,5$				-187,5
50 % des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile (déduction maximale : 12 000 € + 1 500 € par enfant à charge avec un maximum de 15 000 €) (Calcul à détailler) $2000 \times 0,50 = 1000$ 2 enfants à charge donc = 3000 $1000 + 3000 = 4000$				-4000
Enfants à charges poursuivant leurs études (Calcul à détailler) (61 € par enfant au collège, 153 € par enfant au lycée, 183 € par enfant dans l'enseignement supérieur) 2 enfants au collège et 1 au lycée : $61 + 153 = 214$				-214
IMPÔT A PAYER				0
CREDITS D'IMPÔT				
50 % des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile (déduction maximale : 12 000 € + 1 500 € par enfant à charge avec un maximum de 15 000 €) si les 2 membres du couple exercent une activité professionnelle $2000 \times 0,50 = 1000$ € (Calcul à détailler)				1000
Crédit d'impôt sur dividendes : (50% des dividendes plafonnés à 115 € pour une personne seule et 230 € pour un couple.) (Calcul à détailler) $7000 \times 0,50$ avec 230 couple = 3500				230
IMPÔT DÛ				1230